



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Madame le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), informe l'ensemble des producteurs, à savoir **les éleveurs de poulets de chair, de poules pondeuses, les producteurs de maïs, de soja et d'arachide**, installés sur l'ensemble du territoire national, qu'un recensement général est lancé à compter du 15 juillet jusqu'au 31 août 2025.

Cette opération vise à mettre à jour la base de données existante, en vue de parfaire la cartographie nationale des éleveurs et des producteurs des filières identifiées et d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques de soutien au secteur avicole.

À cet effet, tous les producteurs précités sont invités à se présenter personnellement auprès des services compétents (**les Directions Provinciales et les Services Départementaux de l'Agriculture**), munis des pièces afférentes à leurs exploitations.

Les producteurs ne disposant pas de documents officiels sont également concernés. Ils sont fortement encouragés à se faire recenser, afin de bénéficier ultérieurement d'un accompagnement administratif et technique adapté.

Madame le Ministre sait pouvoir compter sur la collaboration active de tous les acteurs du secteur avicole pour le succès de cette opération d'intérêt national.

Fait à Libreville, le 14 juillet 2025

